



Cet évènement est organisé par le club TEAM81 Triathlon, le 27 octobre 2024.  
Le départ et l'arrivée se feront à la base de Loisirs de Nabeillou, route de Toulouse  
81300 GRAULHET

## REGLEMENT DE COURSE

### 1. Définition des épreuves :

Le Nabeillou trail comporte 2 épreuves :

- Une course nature de 6 km (6km rose) : 150m D + Départ 10h30 pas de ravitaillement
- Une course nature de 12 km (Le Nabeillou) : 350m D + Départ 10h ravitaillement liquide km 6

Un ravitaillement solide sera proposé à l'arrivée.

### 2. Conditions d'engagement :

Les inscriptions se feront en ligne uniquement sur le site [www.chrono-start.com](http://www.chrono-start.com), elles ne seront validées que si elles sont accompagnées :

#### **Pour les licenciés :**

D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running délivrée par la FFA,

D'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours

de validité à la date de la manifestation (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées)

d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;

**Attention, à compter du 01/01/2019, les licences FFTri ne sont plus acceptées lors d'une participation aux courses hors stade.**

## Pour les non licenciés :

Désormais les **NON licenciés majeurs n'auront plus à produire de certificat médical** .

Il vous faut simplement effectuer le Parcours de Prévention Santé ([pps.athle.fr](https://pps.athle.fr)) à l'issue duquel un numéro PPS et une attestation PPS sera délivrée par la FFA (validité de 3 mois).

Le cani-cross n'est pas autorisé.

Pour les catégories juniors et cadets, obligation de remplir l'autorisation parentale disponible sur le site Chrono-start ou sur le site [www.team81.info](https://www.team81.info).

**Pas d'inscription sur place ni d'échange de dossard possible.**

### 3. **Droits d'inscription :**

L'inscription comprend la dotation, le chronométrage par puce électronique et les ravitaillements.

Inscriptions	avant le 15/10/2024	après le 15/10/2024
Le Nabeillou 12 km	<b>14 €</b>	<b>16 €</b>
Le 6 km rose	<b>9 €</b>	<b>11 €</b>

Les inscriptions ouvriront le 1er juin 2024 sur le site [www.chrono-start.com](https://www.chrono-start.com) et seront closes le 26 octobre 2024 ou lorsque le nombre maximal de participants sera atteint : 6km : **200**, 12km : **200**

### 4. **Conditions d'annulation :**

La demande d'annulation sera prise en compte uniquement pour les causes suivantes :

- accident
- maladie grave
- décès du coureur
- maladie grave nécessitant une hospitalisation ou un décès atteignant son conjoint, concubin notoire, ses ascendants ou descendants.

En cas d'accident ou de maladie grave du coureur, il est nécessaire de fournir un certificat médical attestant de la contre-indication à participer à la course. Toute autre cause d'annulation doit être justifiée par un certificat délivré par l'autorité compétente.

Toute demande de remboursement doit nous parvenir, accompagnée du certificat, au plus tard le 27 octobre 2024 à l'adresse mail suivante :

**[team81.triathlon@gmail.com](mailto:team81.triathlon@gmail.com)**

**Après le 27 octobre, aucune demande de remboursement ne sera prise en compte.**

Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, aucun échange de dossard ne sera possible avant la course ET le jour même.

En cas de mauvais temps ou toute autre condition pouvant nuire à la sécurité des participants, l'organisation et l'équipe médicale se réservent le droit de modifier ou d'annuler une ou plusieurs épreuves. Aucun remboursement ne sera alors effectué.

## **5. Arrivées et récompenses :**

Seront récompensés :

- Le club le plus représenté au nombre de Finishers.
- Les 3 premiers au scratch du 6km et du 12km, femmes et hommes
- Les premiers du défi SPORT 2000, 1 km chronométré, femme et homme + le 27<sup>ième</sup> temps

En cas de réclamations, le jury est seul juge du bon déroulement des épreuves. Il est composé du directeur de course, du responsable de sécurité et des membres de l'association.

## **6. Chronométrage :**

Une puce électronique, servant au chronométrage, sera collée derrière le dossard, il doit être donc visible tout au long de la course.

Le dossard devra être attaché par au moins 3 points de fixation.

## **7. Assurances :**

Individuelle accident : il incombe à chaque participant d'être assuré personnellement.

Tout engagement est propre au participant.

**Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.** Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu, ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être lisible lors de la course.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation. Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police d'assurance. Pour tout renseignement complémentaire, contactez l'organisation : [team81.triathlon@gmail.com](mailto:team81.triathlon@gmail.com)

## **8. Signalisation & balisage :**

Le balisage sera assuré avec des panneaux signalétiques fléchés ainsi que de la rubalise.

Sur les portions ouvertes à la circulation le concurrent devra se conformer au code de la route. Toutefois, des signaleurs seront présents aux points jugés les plus problématiques. Des serre-files seront présents pour sécuriser la course, ils assureront également le dé-balisage systématique.

## **9. Sécurité :**

Des secouristes agréés seront présents sur le parcours pour assurer la sécurité.

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment, le parcours, les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis.

En cas de conditions météo trop défavorables le départ peut être reporté voire la course annulée ; pour des raisons de sécurité l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours.

## **10. Remise des dossards**

**Elle aura lieu le samedi 26 octobre de 10h à 12h et de 14h à 18 h au magasin sport 2000 et le matin de la course de 08h à 9h30 à la base de Loisirs de Nabeillou, 81300 GRAULHET.**

Le dernier délai pour le retrait des dossards sera autorisé jusqu'à 30 minutes avant le départ de la course.

Une carte d'identité sera nécessaire au moment de retirer le dossard.

## 11. Droits à l'image

Le participant donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toutes photos ou images le représentant.

## 12. Éthique de course

En cas de blessure ou d'accident d'un concurrent, chacun devra porter secours à la victime ou avoir le comportement le plus approprié.

Par ailleurs, il est demandé à chaque participant de

- respecter la faune et la flore : ne pas jeter bouteilles et autres sachets de barres énergétiques usagés sur le sol.
- respecter le balisage, seul garant de votre bonne orientation.
- profiter du paysage.
- respecter les zones autorisées au public.
- penser que si l'accès à certains sites est interdit, c'est pour des raisons de sécurités évidentes.
- respecter les parties privées qui ne seront autorisées de passage que le jour de la course.

Les contrôleurs qui seront témoins d'irrégularités auront la mission de mettre hors course tous les coureurs qui ne respecteront pas ces points essentiels du règlement. Ils garantissent en effet l'éthique et l'esprit de course du Trail.

## 13. Acceptation du règlement :

Avec son inscription, le participant accepte **sans aucune réserve** le présent règlement et l'éthique de course. Il s'engage à suivre le parcours prévu. Tout manquement à l'une de ces règles entraînera une pénalité de temps ou la mise hors course du participant sur décision du comité d'organisation.

Le non-respect de ce règlement par un coureur peut entraîner une disqualification immédiate après décision du comité d'organisation sans aucune possibilité de faire appel de cette sanction.



TARN

Contact : Lemaitre Frédéric : 0698507900. /. Buffet Dominique : 0624797437

TEAM81-TRIATHLON, Association sportive de triathlon, TARN (Midi Pyrénées)  
Indentification R.N.A: W812004286, N° de parution au J.O: 20140044, Paru le :01/11/2014  
Site Web : [www.team81.info](http://www.team81.info) Email: [team81.triathlon@gmail.com](mailto:team81.triathlon@gmail.com)  
<https://www.facebook.com/LeNabeillouTrail>